

| <i>Mentor pour les volontaires dans le cadre du Service volontaire européen (SVE)</i> | |
|---|--|
| Personne responsable: | Responsable de programme Léa Kolzer : evs-sve@icye.ch |
| Reponsabilité | Volontaires internationaux dans le cadre du SVE |
| Nous offrons: | <ul style="list-style-type: none"> • Une formation d'une journée • Un certificat de bénévolat • Des offres de formation • Une indemnisation des frais liés à la fonction (transports) • Une newsletter mensuelle • Une sortie des bénévoles ainsi que divers événements annuels |
| Mission | <ul style="list-style-type: none"> • Personne de référence du ou de la volontaire pendant son année d'échange. • Aller chercher le-la volontaire à l'aéroport/la gare à son arrivée en Suisse et l'accompagner chez sa famille d'accueil ou dans son projet. • Accompagner et soutenir le-la volontaire dans son processus d'intégration à son arrivée (aide pour les tâches administratives et organisationnelles, information sur l'offre culturelle et les loisirs dans ta ville). • Accompagner le-la volontaire à son premier jour de travail. Organiser et participer aux deux entretiens d'évaluation organisés sur le lieu de travail : au milieu de l'engagement volontaire ainsi qu'à la fin. • Accompagner le-la volontaire tout au long de son année d'échange: contacts réguliers par mail, téléphone ou rencontres. • Point de contact entre le-la volontaire, le projet, la famille d'accueil et ICYE. • Envoyer un compte-rendu écrit des entretiens à la responsable de programme. |
| Exigences | <ul style="list-style-type: none"> • Compétences sociales • Bonnes capacités communicationnelles • Intérêt pour l'interculturalité et le contact avec les volontaires internationaux • Être prêt-e à s'engager pendant la durée du séjour du-de la volontaire et à prendre contact en temps voulu avec le projet et la famille d'accueil. • Être prêt-e à jouer un rôle de médiateur-médiatrice en cas de conflits. |

| | |
|----------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Indépendance et sérieux• Ouverture et flexibilité. |
| Responsabilité | <ul style="list-style-type: none">• Toutes les décisions importantes seront prises en collaboration avec la responsable de programme. |
| Durée du mandat | Entre 6 à 12 mois (durée du séjour du/de la volontaire) |
| Délai de résiliation | Si une personne ne souhaite plus être mentor, il est important qu'elle prenne contact suffisamment tôt avec la coordinatrice des mentors afin qu'elles puissent trouver un-e remplaçant-e. |